

Metz, le 11 février 2008

## MOTION

CTPL du 11 Février 2008

Dans le cadre de la fusion DGI/DGCP, l'administration n'a guère fait mystère de ses intentions en matière d'emploi.

Cette fusion, placée elle-même dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, ne pourra qu'engendrer l'accélération des suppressions d'emplois.

SUD Trésor et le SNUI, rejoints par les autres organisations syndicales œuvrant dans les groupes de travail sur la fusion, ont quitté la séance le 25 janvier dernier en refusant à la fois cette volonté idéologique de poursuivre les suppressions d'emplois et les mesures préconisées par le rapport Attali remettant en cause les valeurs et les missions du service public.

La réponse du Ministre du Budget et des Comptes Publics est sans équivoque : la réduction des effectifs est un élément fort de la politique du Président de la République. Elle s'impose à nous de manière impérative.

Forts des revendications portées par les personnels du Ministère lors des journées de grève du 20 novembre et du 24 janvier, nous refusons cette décision purement politique et basée sur la seule logique comptable et libérale.

Nous ne saurions accepter l'aggravation de nos conditions de travail et la dégradation de l'exercice de nos missions, et ce d'autant plus qu'aux réformes déjà en cours s'ajoute désormais le chantier de la fusion.

Alors que nous n'étions pas demandeurs de la fusion DGI/DGCP, nous exigeons d'ores et déjà, dans le cadre de ce chantier, l'arrêt des suppressions d'emplois en 2008 et 2009, le Ministre devant revenir sur les annonces déjà faites. C'est une mesure indispensable.

Nous refusons la logique de l'ORE dont la seule fonction est de répartir la pénurie. Pour la Moselle, cette année, c'est d'ores et déjà 22 emplois de moins qui sont ainsi actés au Trésor (- 27 C + 5 B), venant s'ajouter aux 73 emplois supprimés entre 2003 et 2007.

***En conséquence, SUD Trésor Moselle, partisan d'une politique de création d'emplois répondant aux exigences d'un service public de qualité et de proximité, après avoir boycotté la réunion du CTPL le 24 janvier 2008, ne participera ni au débat ni au vote sur le point de l'ordre du jour consacré à l'ORE à l'occasion de la nouvelle convocation du CTPL à ce sujet. Il n'entend pas cautionner de énièmes suppressions d'emplois et leurs conséquences sur les conditions de travail et le service public.***